



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension des horaires dans les bibliothèques universitaires : quid des personnels ?

Lors de son déplacement sur le Campus de l'Université Paris 13 la ministre de l'Enseignement Supérieur et la Recherche a présenté un plan pour le renouveau des bibliothèques universitaires.

Sur le site du ministère en terme d'actualité de Madame la Ministre figure la trame de ce plan avec pour titre éloquent : « **Des bibliothèques universitaires ouvertes plus longtemps** ».

Ensuite le site égrène les différents engagements qui sont proposés.

Sans rentrer dans tous les détails de chaque engagement annoncé par Madame la Ministre, la FERC SUP CGT peut d'ores et déjà faire remarquer et dénoncer que toutes ces annonces se font sans aucune concertation ni avec les personnels concernés ni avec leurs représentants, à savoir les organisations syndicales : nulle part il n'est mentionné ne serait-ce qu'une fois des personnels travaillant dans les bibliothèques.

Qu'en pensent les personnels qui sont, nous semble-t-il à la CGT, les mieux à même de s'exprimer sur le devenir de leur outil de travail ?

Que pensent-ils de la proposition de la mise en place d'un dispositif national de coordination des achats de documentation ?

Que pensent-ils de la mise en place d'un label - NoctamBu – bibliothèques qui ouvriront 65 heures et plus, dicit le Ministère ?

Que pensent les personnels sur le stockage à distance ?

De plus, ces extensions d'ouverture engendrent de fait un surcroît de travail pour d'autres services de l'université : le gardiennage, la sécurité incendie,etc.

Encore une fois dans tout le texte nulle part n'apparaît cette problématique.

Et bien d'autres questions de fonctionnement que posent ces annonces....

Madame la Ministre se garde bien de dire si cela se fera à effectifs constants ou non !!!

La FERC SUP CGT va dès à présent demander une entrevue à Madame la Ministre afin qu'elle s'explique sur ces annonces et appelle l'ensemble des personnels à se saisir de toutes les actions en cours ou à venir afin d'exprimer leur mécontentement et indignation face à ces mesures.

La FERC SUP CGT lance dès à présent une grande enquête auprès de ses représentants dans chaque bibliothèque afin de faire un état des lieux et de définir ensemble les réponses que les personnels peuvent et veulent apporter à ces annonces ministérielles.

La CGT appelle tous les personnels de bibliothèque à se rapprocher de ses représentants locaux afin de faire le point avec eux et d'organiser la réponse collective à cette mascarade de rénovation sous couvert d'une amélioration du service rendu aux usagers.

La FERC SUP CGT dénonce encore une fois la méthode gouvernementale.

Montreuil, le 19 février 2010